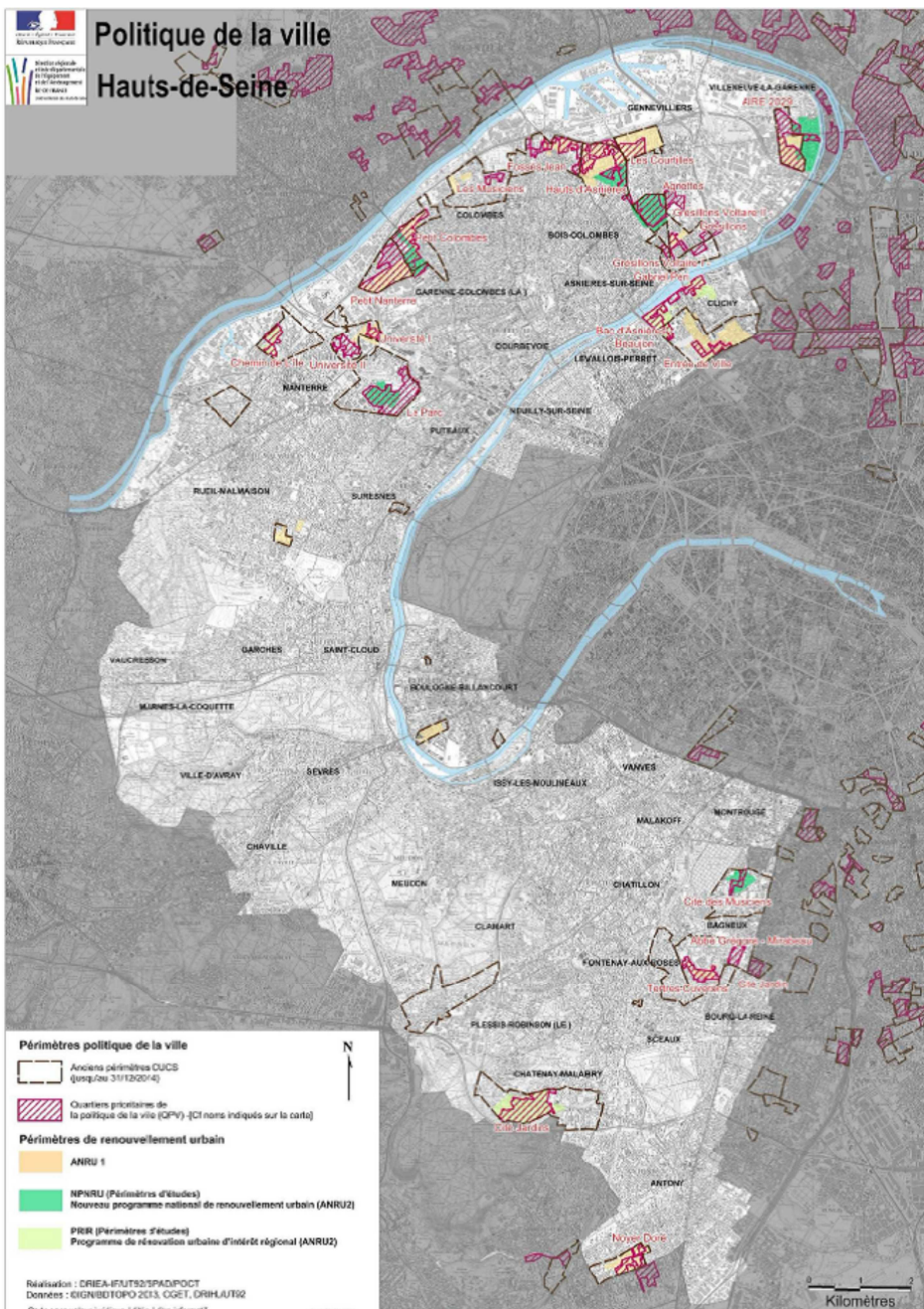




Bilan 2019 du renouvellement urbain financé par l'ANRU

Une année d'accélération de la contractualisation du nouveau programme national de rénovation urbaine

L'année 2019 a été marquée par la validation en comité d'engagement de quatre nouveaux projets de renouvellement urbain : le quartier de la Pierre-Platte à Bagneux, les quartiers du Chemin de l'Île et du Parc Sud à Nanterre, et le quartier des Agnettes à Gennevilliers. Leur conventionnement est à finaliser en 2020. Ils font suite au projet de la Cité des potagers à Nanterre, validé et conventionné en 2018.

Le montant cumulé des concours financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) validés sur le département dans le cadre du NPNRU (2014-2030), s'élève à l'issue de l'année 2019 à **123M€ de subventions et 65 M€ de prêts bonifiés**, pour un coût d'investissements estimé à 771M€.

Sur l'ensemble des projets validés au 31 décembre 2019 au titre du NPNRU sont programmés la **requalification de 2 665 logements sociaux**, dont 2 302 seront également résidentialisés pour requalifier leurs espaces extérieurs. La démolition de 1 246 logements sociaux y permettra le développement d'une **offre nouvelle diversifiée à hauteur de 1 374 logements en promotion, 425 logements intermédiaires (investisseur institutionnel, LLI ou Action logement) et 133 logements sociaux dont 113 PLS**. Est, par ailleurs, programmé le changement d'usage de trois immeubles (186 logements sociaux) pour permettre le développement de surfaces d'activité ou de service ou de la promotion dans l'existant (55 logements).

L'offre de logements sociaux en reconstitution des démolitions ou des changements d'usage d'immeubles de logements sociaux (**1 432 logements dont 859 PLAI et 573 PLUS**) sera développée essentiellement hors des quartiers en renouvellement urbain avec 20 logements construits sur site (Cité des Potagers) et 1 412 programmés hors site. L'offre hors site qui reste encore à identifier d'ici 2024 correspond à 422 logements.

Tableau du bilan financier des opérations NPNRU déjà contractualisées :

Montant de subvention programmée	Montant de subvention engagée	part des subventions engagées	Montant de paiement des subventions	Part des paiements dans les engagements
Protocoles de préfiguration				
2 448 055,37	1 914 543,50	78%	1 406 580,03	73%
Conventions partenariales / opérations pré-conventionnées				
11 618 920,94	3 401 600,00	29%	61 766,11	2%
TOTAUX				
14 066 976,31	5 316 143,50	38%	1 468 346,14	28%

Fin 2019, le total des concours financiers de l'ANRU contractualisés dans les Hauts-de-Seine au titre du NPNRU (protocoles de préfiguration, opérations conventionnées et opérations pré-conventionnées) s'élèvent à 24,5 M€ dont 14,1 M€ de subventions et 10,4 M€ de prêts bonifiés. En cumulé, 5,3 M€ de subventions (38 %) et 9,1 M€ de prêts bonifiés sont aujourd'hui engagés, et 1,46 M€ de subventions ont été payés (28 %).

L'année 2019 représente pour les projets NPNRU :

- l'**engagement de 3,7 M€ de subventions et 8,2 M€ de prêts bonifiés**, avec notamment l'**agrément de 334 logements locatifs sociaux** (191 PLAI et 143 PLUS) ;
- le **paiement de 575 k€ de subventions**.

Vers l'achèvement du programme national de rénovation urbaine dans les Hauts-de-Seine (2003-2020)

Le programme national de rénovation urbaine (PNRU) dans les Hauts-de-Seine :

- 11 conventions signées avec 10 communes entre 2004 et 2009 ;
- 14 quartiers répartis sur tout le territoire
- près de 3 200 logements démolis et plus de 4 600 logements reconstruits en favorisant la diversification et la mixité sociale ;
- près de 1,9 Md€ d'investissement et 360 M€ de subventions de l'ANRU.

En 2019, 34 dossiers de demande de paiement dont 21 demandes de solde ont été instruits pour 8,3 M€, portant le taux de paiement du PNRU au 31 décembre 2019 à 93 %. Au 31 décembre 2019, un total de 476 opérations du programme ont déjà été soldées, soit 90,5 % des opérations programmées.

(données au 31/12/2019)	Montant projet (M€)	Sub ANRU programmées (M€)	Sub ANRU engagées (M€)	% engagements	Paiements (M€)	% paiements
Total 92	1 891	358	348	97%	322	93%
Total Île-de-France	16 838	4 410	4 295	97%	3910	91%
Total PNRU	48 086	11 467	11 101	97%	10411	94%

Pour chacune des 11 conventions de rénovation urbaine ont été définies des dates limites d'engagement (au plus tard le 31 décembre 2015), et des dates limites de solde des opérations échelonnées entre 31 décembre 2016 et le 31 décembre 2020, en fonction des calendriers prévisionnels des projets.

Ont été clôturées en 2019 les deux conventions de rénovation urbaine des projets de Petit Nanterre et de Nanterre Université menés sur Nanterre. Ces deux clôtures viennent s'ajouter à celle du projet du Clos des terres rouges menée sur Rueil-Malmaison (2017).

Les dernières clôtures de convention à mener dans l'année 2020 concernent les conventions de rénovation urbaine menées sur les communes d'Antony, d'Asnières-sur-Seine, de Bagneux, de Boulogne-Billancourt, de Clichy, de Colombes, de Gennevilliers et de Villeneuve-la-Garenne, avec **près de 50 opérations restant à solder.**



Bilan financier des projets ANRU durant l'année 2019

Durant l'année 2019 les projets PNRU et NPNRU représentent :

- l'engagement de 3,6 M€ de subventions
- 5,9 M€ de demandes de paiements

Deux exemples d'opération ayant bénéficié de subventions de l'ANRU et livrées en 2019

PNRU, quartier des Hauts-d'Asnières : Construction du complexe sportif à Asnières-sur-Seine

Maître d'ouvrage : l'aménageur Citalios

Cet équipement public, livré le 27 juin 2019, comprend trois entités distinctes :

- le stade Blaise Matuidi comprenant une pelouse synthétique et doté d'une tribune d'une capacité de 300 personnes,
- la piste d'athlétisme Ladji Doucouré, d'une longueur de 167 mètres, constituée de 6 couloirs en forme d'anneaux et dédiée aux établissements scolaires, aux associations et aux clubs d'athlétisme,
- l'arena Teddy Riner qui peut accueillir près de 400 spectateurs et abrite une salle polyvalente, une salle de boxe et une salle multiport.



Cette opération s'est inscrite dans une démarche environnementale avec une volonté d'efficacité énergétique, en recourant à des énergies propres. Des efforts en matière de confort hygrométrique, acoustique et visuel ont par ailleurs été réalisés.

NPNRU, quartier du Parc Sud : Réhabilitation de la halle du marché à Nanterre

Maître d'ouvrage : Ville de Nanterre

Située à l'entrée du quartier Parc Sud, la halle du marché, livrée en novembre 2018, a bénéficié d'une large réhabilitation.

Les travaux ont consisté :

- au traitement des façades,
- au remplacement des revêtements,
- à la création de locaux pour le personnel et d'un local pour gérer les déchets.

Les locaux existants ont également été réaménagés (création d'un bureau, d'espaces de rangement pour matériel extérieur et création d'un vestiaire dédié au personnel).



Les abords extérieurs de la halle du marché ont par ailleurs renouvelés avec notamment la mise en place d'une clôture et d'un éclairage public.

